

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE VALS LES BAINS



DELIBERATION n°2024.09

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2024

### Nombre de conseillers :

En exercice :	27
Absent :	01
Présents :	23
Procurations :	03
Votants :	26

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE le ONZE, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'AVRIL, sous la présidence de Madame Françoise CHASSON, Première Adjointe de la Commune.

**Présent(e)s :** Michel CEYSSON – Françoise CHASSON – Francis CLUTIER - Marie EL FARKH – Vincent MOUNIER - Brigitte SOUCHE – Laurent LEWANDOWSKI - Françoise VOLLE – Patrick ARCHIMBAUD - Anne VENTALON – Eric JOURET Robert LACROTTE – Peggy BROC – Aurélien ROUSSET – Marjorie LAJOIE – Claudia BRET – Irène GALIBERT – André SAUZON – Martine BUREL – Michel ESCHALIER – René MONTREDON – Christine GIBAUD – Laurent TOUZET

**Procurations :** Franck REVEL à Eric JOURET, Mélody FERRERO à Francis CLUTIER, Nicole TOGNETTY à Françoise CHASSON - **Absent :** Laurent FAURE - **Secrétaire de séance :** Peggy BROC

### Affaires financières : Compte de Gestion 2023 - Approbation

#### Rappel législatif et réglementaire

Le Compte Administratif doit être voté avant le 30 juin de l'année N+1 et transmis au plus tard au représentant de l'État 15 jours suivant la date limite de vote fixée, soit le 15 juillet de l'année N+1.

Le vote du Compte de Gestion tenu par le Comptable Public doit précéder le vote du Compte Administratif.

Le Compte Administratif doit être identique au Compte de Gestion.

#### Résultats du Compte de Gestion 2023

On trouvera ci-dessous les principaux résultats du Compte de Gestion 2023 du Comptable Public, étant précisé que les résultats sont conformes à ceux du Compte Administratif 2023 qui fait l'objet d'un rapport séparé.

Exercice 2023	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4.838.852,80 € (cf tableau annexé : dépenses nettes)	2.414.855,26 (cf tableau annexé : dépenses nettes)
Recettes	5.916.334,32 € (cf tableaux annexé : recettes nettes)	3.635.589,99€ (cf tableaux annexé : recettes nettes)
Excédent	1.077.481,52 €	1.220.734,73€
<b>Total résultat 2023</b>	<b>2.298.216,25€</b>	

.2.

A cela s'ajoute le résultat de clôture de l'exercice précédent (2022) :

	Fonctionnement	Investissement
2022 (a)	Excédent : 1.281.067,69€ Part affectée à l'investissement 2023 : 1.107.190,69€ Total : 173.877€	Déficit : 1.004.454,13€
2023 (b)	Excédent : 1.077.481,52 €	Excédent : 1.220.734,73€
Résultat de clôture 2023 (a + b)	1.251.358,52€	216.280,60€
Excédent global de clôture	1.467.639,12€	

Soit un résultat global de clôture de 1.467.639,12 €.

Le Compte de Gestion 2023 est à la disposition des élus auprès du Service des Finances de la Commune.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Compte de Gestion 2023 tel qu'il a été retracé par le Receveur Municipal, Comptable Public.

Le Conseil Municipal, APPROUVE à l'UNANIMITE des membres présents et/ou représentés, cette proposition moins 2 abstentions (Mme GIBAUD et M. MONTREDON).

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 12 avril 2024

Pour le Maire  
La Première Adjointe

Françoise CHASSON



« Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture de Largentière le 15 AVR. 2024  
et de sa publication à la même date »